

Les Échos Lauranais

JUILLET/AOÛT
2016



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Certains comportements ont de quoi nous inquiéter. Certes, la consommation de boissons alcoolisées ne date pas d'hier. Pourtant, les modes de vie modernes semblent procurer de plus en plus d'occasions de boire : les produits sont multiples, attrayants et disponibles, les individus, y compris les plus jeunes, disposent visiblement des moyens financiers de se les procurer et de se conformer ainsi à ce qui est devenu une mode. Quelques familles s'en émeuvent et réagissent. Quant aux autres... La loi française ne l'interdit pas formellement mais les maires peuvent décider de règlementer sur leur commune la consommation de boissons alcoolisées sur des zones déterminées et pendant des plages horaires définies.

A Laure, un arrêté en date du 27 avril 2016 précise cette « interdiction de consommer des boissons alcoolisées de 12h à 6h sur les voies, places et lieux publics de l'agglomération de la commune ».

Les services de gendarmerie sont chargés de veiller à l'application de l'arrêté.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE ■

Vendredi 8 juillet 2016 à 18h, au foyer de Peyriac-Minervois, la Régie des Transports de Carcassonne Agglo convie la population de notre territoire à une réunion d'information sur les nouvelles dispositions qui s'appliqueront dès la rentrée prochaine dans le domaine des transports : « nouveaux services, nouveau réseau... »

■ DÉCHETS MÉNAGERS ■

Le COVALDEM, structure chargée de collecter, transporter et traiter les déchets ménagers sur notre territoire, prépare des modifications dans les opérations de collecte des déchets. L'objectif est de rationaliser et d'améliorer le service. Les opérations concernant les déchets ultimes ne devraient pas connaître de modifications : deux collectes hebdomadaires sur le bourg centre et une collecte sur les lotissements et les domaines.

Pour ce qui concerne les déchets recyclables, les sacs jaunes individuels seront remplacés par des conteneurs collectifs à couvercle jaune qui pourront être utilisés dès leur installation. Dans ces conteneurs jaunes, ne mettre que des déchets recyclables, sans les placer dans un sac et au fur et à mesure de leur production, sans attendre la collecte.

Plus tard, des sacs de transport réutilisables seront fournis aux usagers. La collecte des sacs jaunes sera supprimée dès la fin de l'année.

Veillez faire part de toute difficultés en contactant le secrétariat de la mairie.

Rappel : Le tri sélectif est un acte citoyen. Il s'agit de gaspiller moins et d'assurer le traitement des déchets ménagers plus facilement et pour un moindre coût.

■ COUPURES DE COURANT ■

L'Agence Exploitation Ouest d'ERDF communique : « Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et répondre aux besoins de notre clientèle, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune de Laure, le lundi 11 juillet 2016 entre 8h30 et 13h. Attention, l'alimentation pourra être rétablie à tout moment sans préavis ». La liste des quartiers concernés est affichée sous le hall de la mairie.

■ EAU-ASSAINISSEMENT ■

La commune de Laure a confié la compétence Eau et Assainissement à Carcassonne Agglo lors de son adhésion, le 1^{er} janvier 2013.

Le bureau communautaire, dans sa séance du 11 mai vient de décider les travaux suivants sur notre territoire :

– Laure village (au niveau de la Station d'épuration) : remplacement du portail, pose d'un dégrilleur automatique avec compacteur et ensacheur avec nouvelle armoire électrique. Sur le poste de relevage, remplacement des pompes, barres de guidage et chaînes, installation de garde-corps, installation d'un second pont brosse, réfection des lits de séchage pour géotubes, équipements d'exploitation divers. Total : 125.000 € ht.
– Tinal d'Abrens : Construction d'une nouvelle station d'épuration, filière compacte de culture fixée, d'une capacité de 80 équivalents/habitants (Eh). Total : 80.000 € ht.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée par les services de Carcassonne Agglo. L'attribution de marché fera l'objet d'une procédure adaptée MAPA. Les crédits seront inscrits au budget M49 Assainissement Régie. D'autre part, les services de Carcassonne Agglo ont programmé une nouvelle tranche de travaux sur le réseau de distribution d'eau potable. Ces travaux viennent de débiter et doivent se prolonger sur les premières semaines de juillet. Ils ne devraient occasionner que des coupures limitées de l'alimentation. Dans la mesure du possibles les riverains concernés seront prévenus..

■ DERNIÈRE HEURE ■

Depuis plusieurs années, les responsables professionnels et les élus se préoccupent de l'alimentation en eau de notre territoire en vue de l'irrigation des terres agricoles. Aujourd'hui, BRL (Bas Rhone Languedoc) a favorablement répondu aux demandes et est favorable à l'extension de son réseau sur les communes de Laure-Minervois et Saint Frichoux. C'est là une opportunité à saisir car elle ne se reproduira pas avant longtemps. Pour pouvoir avancer dans l'étude et surtout dimensionner l'alimentation du futur réseau, il est nécessaire de connaître le plus précisément possible les surfaces à irriguer. Il est demandé à tous les propriétaires fonciers concernés de se faire connaître auprès de la cave coopérative pour de plus amples informations. Ce retour doit être faite dans un délai bref pour que ce projet puisse enfin voir le jour.

**LE DOSSIER FINAL DOIT ÊTRE RENDU
AUX ALENTOURS DU 15 JUILLET !**

■ CENTRE DE LOISIRS ■

Les parents qui envisagent d'inscrire leurs enfants au Centre de loisir durant l'été sont invités à contacter le service Pôle Enfance Famille du CIAS au 04.68.26.74.85, 86 ou 89 ou l'antenne de Peyriac au 04.68.78.54.72 ou 06.89.28.77.22.

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ■

Durant les mois de juillet et août, la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 9H30 à 11H30.

■ FESTIVAL DE MUSIQUE EN MINERVOIS ■

La seconde édition du festival a débuté le vendredi 11 juin, par un concert, offert par l'Association Saint Jacques d'Albas aux écoliers lauranais, au cours duquel ces derniers ont pu apprécier le jeu de la violoncelliste Ophélie Gaillard et du clarinettiste Pierre Génisson. Ensuite, le programme s'est déroulé comme prévu et les concerts, placés sous la direction artistique du célèbre pianiste François Chaplin, se sont succédés jusqu'au dimanche 13 juin pour le plus grand plaisir des amateurs. Toutes nos félicitations aux organisateurs.

■ CAMI ROUMIEU ■

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale connaissent le « chemin romain ». Cette voie, la « Via Tolosana », traverse le Minervois et relie Béziers à Toulouse. Elle passe au sud de notre commune sur près de 10 kilomètres. Après avoir été pensée, lors de la conquête romaine, pour devenir un axe à vocation militaire et économique, elle a été utilisée dans

les premiers siècles par les premiers chrétiens qui allaient à Rome adorer les Saints. Ensuite, elle a constitué l'une des voies empruntées par les pèlerins qui se rendaient à Saint Jacques de Compostelle. Plus tard, prolongée jusqu'à Bordeaux, elle portera le nom de « Via Aquitana ».

Ce chemin est en passe d'être réhabilité pour devenir un élément majeur de notre patrimoine touristique. Le Conseil départemental s'occupe de la partie audoise et plus particulièrement aujourd'hui du tronçon reliant Carcassonne à Bize-Minervois, limite ouest du trajet audois. Carcassonne agglomération prend sa part de ce projet pour les parties qui concernent son territoire, c'est-à-dire le tronçon Carcassonne-Azille. Une signalétique conforme doit prochainement être mise en place.

■ RANDONNÉES

« DE CAVEAU EN CAVEAU » ■

Organisées conjointement en juillet et août par l'association des Caminaïres et les Domaines viticoles, elles conjuguent la découverte de notre territoire et celle de nos meilleurs crus lors de dégustations gratuites dans chaque caveau visité. Renseignements au 09 50 64 47 88 ou au 04 68 78 29 39.

■ A VOS BOULES ! ■

Le Club Bouliste Lauranais organise tout l'été des animations au boudrome :
– le mardi : concours ouverts à tous
– le vendredi : concours ouverts aux licenciés et adhérents.

■ EN DIRECT DE L'ÉCOLE ■

Bravo aux écoliers lauranais

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Laure ont dernièrement participé au concours Math'Isère 2016 qui s'articulait autour de deux épreuves : des problèmes de mathématiques de difficulté importante à résoudre en un temps donné et une épreuve chronométrée de calcul mental. Ils ont obtenu une remarquable médaille d'argent. Nous les félicitons vivement pour cette belle réussite !

Randonnée pédestre sur le Sentier des Capitelles

Le vendredi 17 juin 2016, toute l'école de Laure Minervois est partie de bon matin sur le Sentier des Capitelles. Les petites jambes ont couru à la rencontre de Baptistine, Célestine, Elise et Florine, tandis que les grands se lançaient à la découverte des capitelles de la grande boucle. Tous se sont retrouvés au lac pour un pique-nique bien mérité. Ce fut une superbe journée !

Remise des dictionnaires

Traditionnellement le Conseil municipal offre un dictionnaire aux élèves qui entrent au collège. Les douze jeunes lauranais concernés ont été reçus le 24 juin par les élus et se sont vu remettre leur précieux document, sésame pour la suite de leur scolarité.



AGENDA

Programme dense pour la période estivale ; se référer au flyer distribué avec les Echos de juin :

9 et 10 juillet : week end vigneron

– Samedi 9 : La grande tablée vigneronne : les vigneronns du territoire vous accueillent en musique, autour d'une ginguette au bord du lac...

– Dimanche 10 : dès 9h, promenade-découverte avec les Caminaïres. Vers 12h, rendez-vous au lac pour apéro-dégustation : vins et spécialités de pays. Animation musicale, jeux pour enfants...

Pour tous renseignements et réservations, s'adresser au 04 68 78 10 04.

13 juillet

Au Gourg de la Blanco, dès 20h, grillade organisée par les chasseurs, suivie du Feu d'artifice à partir de 22h30. Ensuite, retraite aux flambeaux pour rejoindre la place du Ravelin et bal républicain jusqu'à l'aube.

15 juillet

Au Gourg de la Blanco : concert de musique offert par l'Ensemble Instrumental du Minervois, animé par Jean Luc Journet.

Dès 19h : grillades préparées par le Haut Minervois Football Club. Ensuite, place à la musique...

20 juillet

Premier mercredi de pleine lune. Animation musicale : « guitares dans les bois ». Pendant le repas tiré du sac Soirée entièrement gratuite. Les boissons sont offertes par le Patrimoine Lauranais, association organisatrice. Départ prévu à 19h devant la mairie.

24 juillet

Fête de l'association du Patrimoine lauranais. Le matin, randonnée sur le sentier des Capitelles. Le soir, à partir de 19h, rendez-vous au bord du lac pour le repas dansant. Prière de s'inscrire aux lieux habituels.

7 août

Repas des chasseurs au bord du lac, ouvert à tous.

10 août

Soirée blanche organisée au bord du lac par l'association des Caminaïres. Se vêtir de vêtements blancs et apporter un plat « salé ou sucré » (principe de l'auberge espagnole). Gratuit.

13 août

Repas des boulistes.

17 août

Second mercredi de pleine lune organisé selon le principe habituel. Animation musicale assurée et contes méditerranéens, toujours dans les bois et toujours à la pleine lune.